



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Projet de loi 21, Loi sur la laïcité de l'État
Le gouvernement Legault ne comprend pas le concept de laïcité**

Montréal, le 14 juin 2019 – La Ligue des droits et libertés dénonce le recours au bâillon par le gouvernement Legault pour l'adoption de son projet de loi 21.

« Pour la première fois dans l'histoire du Québec, un gouvernement s'apprête à modifier la Charte des droits et libertés sans le consensus des partis représentés à l'Assemblée nationale. Et en utilisant le bâillon, de surcroît! Ce gouvernement plante un gros clou dans le cercueil de l'État de droit québécois et de notre démocratie », déplore Alexandra Pierre, porte-parole de la Ligue des droits et libertés.

La Ligue des droits et libertés conseille aux ministres caquistes de lire sa brochure <https://bit.ly/2F9z2S1> sur la laïcité dans leurs temps morts d'ici le recours au bâillon ce samedi. « Cette brochure explique en termes clairs et accessibles ce qu'est une réelle laïcité de l'État, qui ne consiste pas à restreindre les droits fondamentaux des Québécois-e-s », termine Mme Pierre.

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

Pour informations et entrevues :

Élisabeth Dupuis, responsable des communications de la Ligue des droits et libertés
514-715-7727